

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Club Des Amis Halte Scolaire inc.	Numéro de permis 2011768	Date d'inspection Le 12 mai 2022	
Nom de l'établissement Club Des Amis 5		Numéro de téléphone (506) 548-8584	
Adresse 1255 Rough Water Drive Bathurst NB E2A 1Z2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux -Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance. -Le ratio fut respecté pendant la visite. -Les médicaments sont sous clé et hors de portée des enfants, la fiche de traitement continu est remplie lorsque nécessaire. -Les rapports incidents sont documentés, signés par le parent et remisés dans la filière de l'enfant. -Les pratiques d'évacuation des incendies ainsi que la vérification du parc extérieur sont faites mensuellement. -L'orientation des enfants est faite de façon constructive et positive. Observation : Dès mon arrivée les enfants sont tous prêts pour la collation, ils sont très fiers de m'expliquer la documentation d'une expérience de science qu'ils ont faite récemment. Affiché sur le mur je vois une grille de planification que les enfants consultent pour savoir ce qu'ils vont faire durant l'après-midi. Une fois la collation terminée les enfants font une activité d'art plastique.
--

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 mai 2022

Date

original signé par
Jillian Duscharme

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 mai 2022

Date